

**PLAN DE TRAVAIL DU COMITE NATIONAL
DE L'ITIE CONGO ANNEES 2021- 2022**

116

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
A- Contexte et justification.....	3
B- Mission du comité national ITIE	3
C- Méthodologie de travail.....	3
I- Priorités de l'Etat dans les industries extractives et forestières.....	4
1- Identification des Priorités Nationales.....	4
2- Priorités en Matière de Mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo.....	6
II-Présentation détaillé des objectifs du Plan de Travail Biennal 2021-2022	6
• Objectif global : La Conformité de la République du Congo à la Norme ITIE pour la Troisième Validation	6
• Objectifs spécifiques :	6
- Objectif spécifique n°1: Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite	7
- Objectif spécifique n°2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo.	7
- Objectif spécifique n°3 : Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises.....	7
- Objectif spécifique n°4 : Résultats et Impact de la mise en œuvre de l'ITIE.....	9
III- Matrice des Mesures par Objectif et Budget Prévisionnel 2021-2022.....	9
- Objectif spécifique n°1: Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite	9
- Objectif spécifique n°2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo	11
- Objectif spécifique n°3 : Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises.....	13
- Objectif spécifique n°4 : Résultats et Impact de la mise en œuvre de l'ITIE.....	15
IV- Chronogramme d'exécution du Plan de Travail.....	16
1- Sources de financement.....	21
2- Budget Prévisionnel par source de Financement du Plan de Travail.....	22
V.Conclusion.....	26

gllw

A. Contexte et justification

Conformément à l'exigence 1,5 de la norme ITIE 2019, au décret n°2019 – 383 du 27 décembre 2019, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de mise en œuvre de l'ITIE et tenant compte des différentes résolutions des sessions du Comité National ITIE, il est élaboré un plan de travail biennal 2021-2022 afin de :

- Disposer d'une vision globale prenant en compte les priorités nationales dans les secteurs extractifs et forestiers ;
- Disposer d'un plan de travail pour l'exercice 2021-2022 visant la mise en œuvre des mesures correctives et le respect global des exigences de la norme 2019 ;
- Prendre en compte les orientations du Secrétariat International sur l'élaboration du plan de travail 2021-2022 ;
- Budgétiser le plan de travail en prenant en compte la nécessité de recourir à des ressources supplémentaires externes à travers des plaidoyers vis-à-vis des partenaires pour la mise en œuvre de l'ITIE.

B. Mission du Comité National ITIE

Conformément à l'article 13 du décret n°2019 – 383 du 27 décembre 2019, le Comité National ITIE par l'intermédiaire du Secrétariat Permanent outre les rapports annuels d'avancement a élaboré le plan de travail biennal 2021-2022.

C. Méthodologie de travail

Pour réaliser ce plan de travail, le Comité National a examiné le cadre de référence de son activité, et a procédé à la collecte et à la consultation de plusieurs documents, notamment :

- Le plan national de développement (PND) 2018-2022 ;
- La Norme ITIE 2019 ;
- La note d'orientation n°2 pour l'élaboration d'un plan de travail ITIE ;
- La décision n°2020-68/BC-295 du 11 septembre 2020 relative à la 2^e validation du Congo ;
- Le Rapport ITIE 2018 ;
- Le plan de travail 2020 ;
- L'Accord entre le Congo et le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) du 11 juillet 2019 ;
- Les Termes de référence concernant la réalisation des modèles financiers, analyses et rapports relatifs aux revenus passés et futurs de l'état, du secteur pétrolier de la République du Congo ;
- La note de cadrage sur la Propriété Réelle ;
- Les compte rendus des sessions du Comité National de l'ITIE.



1. Identification des Priorités Nationales.

La République du Congo est tenue d'honorer ses engagements internationaux et de promouvoir le développement national, en mettant l'accent sur la maîtrise des ressources budgétaires et financières ainsi que le développement des infrastructures. La volonté des autorités du Congo à persévérer dans cette voie est perceptible à travers les priorités assignées : (A) au plan Global notamment en ce qui concerne les industries extractives et forestières ; et (B) au regard de la mise en œuvre des Exigences de la Norme ITIE.

(A) Au plan Global notamment en ce qui concerne les industries extractives et forestières.

La création de la richesse et des emplois intègre le cadre stratégique de la République du Congo et préoccupe le Gouvernement au premier chef. Ce cadre établit des priorités en vue de relever des grands défis afin de converger vers un développement national à travers six piliers suivants : (a) renforcement de la gouvernance ; (b) renforcement et valorisation des ressources humaines ; (c) diversification et transformation de l'économie ; (d) développement et modernisation des infrastructures ; (e) développement social et inclusion des groupes défavorisés ; (f) développement durable et équilibré.

Concernant la gouvernance, il s'agit notamment de veiller au fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'État ; de l'impulsion, de la coordination, de l'évaluation et du contrôle de l'action Gouvernementale. Elle intègre une plénitude de l'exercice de souveraineté nationale par une bonne administration du territoire en fonction d'un système administratif mixte mis en place au Congo, reposant sur une répartition d'attributions entre l'administration déconcentrée et les collectivités locales ou décentralisées. La gouvernance économique et financière vise une croissance soutenue et diversifiée.

La diversification et la transformation de l'économie en République du Congo représentent à l'instar de nombreux autres pays, le pilier essentiel de la croissance qui doit contribuer significativement à la création d'emplois durables, à la sécurité et à la souveraineté alimentaire. Le secteur du développement industriel occupe une place capitale. Il est un élément moteur de croissance économique susceptible d'inverser les tendances économiques nationales dominées par les revenus du secteur des industries extractives et forestières qui représente près de 80% des recettes d'exportations du pays et près de 60% du PIB.

La République du Congo œuvre pour la redynamisation du secteur privé. L'entreprise et le secteur productif privé se situent au premier rang de la stratégie globale de développement économique du Gouvernement comme moteur de la croissance. La pérennité des investissements privés devrait être garantie par l'amélioration du climat des affaires et partant la diversification de l'économie.

Dans le souci de cette diversification économique, le Congo en perspective a choisi comme mode de développement la création des zones économiques spéciales. L'objectif global de développement de ces zones économiques spéciales est, d'une part de faire de ces zones, des entités polyvalentes, ultramodernes ouvertes sur le monde et d'autre part de permettre au Congo de devenir à la fois un centre financier et commercial, un centre d'industries d'exportation et un centre de recherche sur les hautes technologies.

Le développement durable traite de la problématique du changement climatique ainsi que de la protection de la nature. Le Congo dispose de réserves en puits de carbone constituées par un immense massif forestier tropical. Il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique et la déforestation, ainsi que de favoriser l'exploitation durable des ressources naturelles.

Les objectifs de développement, de diversification et de transformation structurelle de l'économie, à partir des hydrocarbures, des mines et de la forêt ont définis dans ce cadre global.



La forêt contribue à 5,6 % à la formation du PIB intégrant les emplois. Ce secteur reste sujet à des contraintes qui sont autant de défis à relever dont celui de la lutte contre le changement climatique, l'application effective du code forestier, le développement de la filière de transformation et de la chaîne des valeurs.

Ce secteur vise notamment à : (a) renforcer les capacités institutionnelles ; (b) conserver la biodiversité et valoriser la filière faune ; (c) favoriser la gestion durable des ressources forestières et les changements climatiques; et (d) appuyer les organismes sous tutelle et le secteur privé.

Concernant le secteur des hydrocarbures, l'objectif majeur consiste à optimiser la production par la poursuite de la promotion des zones libres du domaine des hydrocarbures, de développer le contenu local tout en renforçant les capacités opérationnelles de contrôle et de lutte contre la pollution pétrolière. Aussi, pour répondre à la demande sans cesse croissante des produits pétroliers raffinés, le Congo se donne pour ambition d'améliorer les capacités de raffinage, les infrastructures de transport, de stockage et de distribution. Il préconise de mettre en place un véritable hub gazier tout en préparant les conditions susceptibles de développer l'industrie de la pétrochimie.

Le Gouvernement compte poursuivre quatre (4) objectifs stratégiques: - optimiser la gestion du secteur amont pétrolier pour augmenter la valeur ajoutée économique et sociale des hydrocarbures; - couvrir les besoins nationaux en produits pétroliers et gaziers ; - valoriser le gaz naturel pour appuyer la diversification de l'économie nationale ; - renforcer les capacités institutionnelles et managériales du ministère.

De façon opérationnelle, pour le secteur amont pétrolier, il s'agira de : (i) intensifier l'exploration-production et le suivi de la valorisation de la part du brut de l'État, (ii) renforcer le développement durable des activités pétrolières.

Concernant le secteur des mines, le sol et le sous-sol congolais regorgent d'importantes ressources minérales et minières, sur lesquelles une politique d'industrialisation peut se fonder. À ce jour, ils demeurent peu explorés car le taux de couverture nationale en matière d'études géologiques réalisées reste relativement faible (environ 40%).

Comparée aux potentialités du pays, la contribution du secteur minier aux revenus de l'État est très faible. Ce secteur fait face aujourd'hui à une baisse brutale et persistante des cours mondiaux, entraînant entre autres, le ralentissement des investissements et le report des dates d'entrée en production de certaines sociétés. Il faut aussi signaler les difficultés énergétiques auxquelles le pays est confronté. À ce jour les activités de prospection, de recherche et d'exploitation des substances minérales sont menées par des opérateurs privés, l'État jouant le rôle de régulateur. Pour relever les différents défis qui subsistent dans ce secteur, le Gouvernement compte poursuivre les objectifs stratégiques que sont:

- Améliorer la gouvernance du Ministère;
- Coordonner le développement des exploitations minières;
- Promouvoir les ressources minérales ou fossiles nationales et le développement durable dans la gestion du secteur.

Il s'agira de façon opérationnelle de:

- Organiser les filières diamant et or, ainsi que le secteur minier artisanal ;
- Développer l'activité de production des carrières;
- Promouvoir l'installation des unités de traitement et de transformation des substances minérales;
- Inventorier le potentiel minier national en vue de l'élaboration d'une carte géologique et minière;
- Assurer le suivi et le contrôle des sociétés en phase de recherche et d'exploitation;
- Assurer la conformité des entreprises, le suivi et le contrôle de leurs activités en matière environnementale ;



- Renforcer les capacités des exploitants miniers en matière environnementale.

2. Priorités en Matière de Mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo

À l'issue de la deuxième validation du Congo, le Conseil d'Administration International de l'ITIE (CAI ITIE) a convenu par décision 2020-68/BC-295 du 11 septembre 2020, que la République du Congo a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2016, assortis d'améliorations substantielles. Ainsi, de cette deuxième validation, neuf mesures non satisfaisantes ont été relevées.

A cet effet, le Comité National a prévu des actions en vue de donner des réponses adéquates à ces neuf (9) mesures correctives dans le souci du respect de la norme ITIE 2019 et de se préparer à la troisième validation du Congo prévue en 2022. Il s'agit des mesures suivantes :

- Engagement de la Société Civile (exigence 1.3) ;
- Supervision du Groupe Multipartite (exigence 1.4) ;
- Octroi des licences (exigence 2.2) ;
- Participation de l'Etat (exigence 2.6) ;
- Accord d'échange de marchandises (exigence 4.3) ;
- Répartition des revenus (exigence 5.1) ;
- Dépenses sociales (exigence 6.1) ;
- Dépenses quasi budgétaires (exigence 6.2) ;
- Débat public (exigence 7.1).

Outre les neuf mesures correctives, le Comité National de l'ITIE, en vue d'être conforme à la norme ITIE 2019, a inséré dans son Plan de Travail, l'exigence 2.5 relative à la Propriété Réelle.

II. Présentation détaillée des objectifs du plan de Travail Biennal 2021-2022

Conformément aux dispositions de la Norme ITIE et aux orientations du secrétariat international, les plans de travail des pays mettant en œuvre l'initiative doivent comprendre des objectifs d'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux existants et d'entreprises.

Objectif Global : La Conformité de la République du Congo à la Norme ITIE pour la Troisième Validation

En République du Congo il est important que durant la période 2021-2022, les acteurs du processus continuent d'œuvrer dans le but global de la mise en œuvre de l'ITIE afin de maintenir « la conformité de la République du Congo à la Norme ITIE pour la troisième validation ».

Objectifs spécifiques :

Ces objectifs doivent être mesurables et réalisables dans le temps. Ainsi pour y parvenir, il est retenu quatre (4) objectifs spécifiques.



Objectif spécifique(OS)n°1: Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite

La gouvernance interne du comité national est un élément essentiel de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo. Le Comité National ITIE est l'organe de mise en œuvre de l'initiative. Au regard des défis à relever, les activités (OS1) suivantes sont programmées:

- Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE;
- Tenue régulière des travaux des commissions du GMP ;
- Finaliser le processus de gouvernance du Secrétariat Permanent ;
- Renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE ;
- Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de L'ITIE.

Objectif Spécifique (OS) n°2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo.

La mise en œuvre des recommandations issues de la validation ITIE est un facteur d'ancrage et d'appropriation des exigences de la Norme 2019. Il est important pour assurer la pérennisation du processus ITIE que toutes les parties prenantes fassent du suivi des mesures correctives préconisées à cet effet, dans le calendrier des validations 2022 du Conseil d'Administration International de l'ITIE, une préoccupation majeure des perspectives post-validations du plan de travail. Ainsi, les activités(OS2) suivantes sont retenues :

- Elaboration et publication du Rapport ITIE couvrant les exercices 2019-2020 ;
- Production des rapports sur les contrats de partage de production du Secteur pétrolier ;
- L'élaboration des textes d'applications des lois (Code des hydrocarbures, loi de transparence et loi sur la propriété réelle) ;
- Ateliers de dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018 dans les chefs-lieux des départements ;
- Atelier de vulgarisation du protocole de la Société Civile avec l'Administration publique ;
- Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les chefs-lieux dans les départements ;
- Atelier de réflexion sur la loi protégeant l'espace civique ;
- Atelier de formation du GMP et des points focaux sur la nouvelle procédure de validation ;
- Suivi de la mise en œuvre de l'exigence 1.5 relative à la Propriété Réelle ;
- Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle ;
- Ateliers/ Séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des rapports ITIE ;
- Travaux de pré validation.

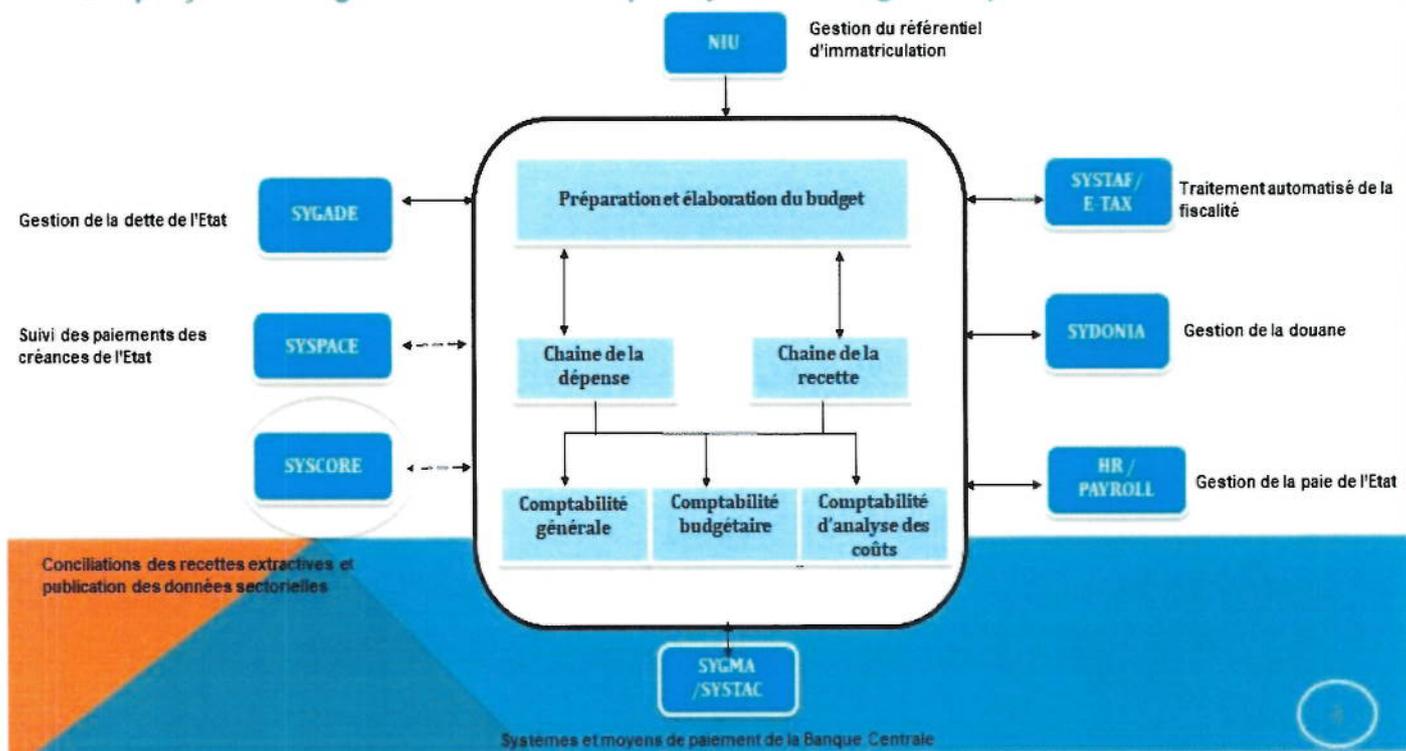
Objectif Spécifique (OS) n°3 : Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises

La mise en place d'un système de conciliation des recettes extractives (SYSCORE), le rapportage des données ITIE par le truchement d'autres systèmes gouvernementaux d'information existants, la compréhension des revenus et des ventes dans les industries extractives et forestières sont un atout majeur de la mise en œuvre intégrée de l'ITIE en République du Congo. L'illustration ci-dessous présente la manière



dont Syscore est intégré dans le système des finances publiques et l'utilisation des données des systèmes d'information des secteurs forestiers et d'hydrocarbures.

□ Aperçu de l'intégration des finances publiques au Congo et la place du SYSCORE



○ Utilisation des données des systèmes d'information des secteurs forêts et hydrocarbures

Il existe d'autres systèmes d'information sectoriel qui ont été élaborés et mis en exploitation ; c'est le cas notamment de :

- SIVL (Système d'Information de Vérification de la Légalité) pour le secteur forestier et ;
- OGAS pour le secteur des hydrocarbures.

Des passerelles d'informations devront être envisagées entre SYSCORE et ces deux autres systèmes sectoriels en vue d'un échange d'informations ou de données utiles au rapportage ITIE.

Les activités (OS.3) suivantes sont ainsi retenues pour atteindre l'objectif énoncé :

- Atelier de vulgarisation de SYSCORE.
- Création d'une synergie entre SYSCORE, SIVL et OGAS.
- Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière.
- Activités de suivi des recommandations du rapport de modélisation financière.
- Développement des systèmes d'informations sur les revenus pétroliers et miniers.

Signature

Objectif Spécifique(OS)n°4 : Résultats et Impact de la mise en œuvre de l'ITIE

Cet objectif portant sur les résultats et impact cherche à assurer l'engagement des parties prenantes dans un dialogue sur la gestion des revenus tirés des ressources naturelles.

Il est important que les expériences découlant de la mise en œuvre de l'ITIE soient examinées et suivies d'effets afin que la mise en œuvre s'appuie sur un fondement stable et durable. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de réaliser les activités(OS.4) ci-après :

- Réaliser une étude sur l'impact de l'ITIE (Appel d'offre, sélection du consultant, publication rapport.)
- Mesurer et communiquer les résultats de l'impact.
- Améliorer le site internet de l'ITIE du Congo.
- Création et animation d'une page Facebook, Twitter.
- Publication d'un bulletin d'information sur l'ITIE.

III. Matrice des Mesures par objectifs et Budget Prévisionnel 2021-2022

Objectif Global du Plan de travail : La Conformité de la République du Congo à la Norme ITIE pour la Troisième Validation.

Objectifspécifiques	Activités prévues	Contraintes de capacité ou risques et pistes de solutions	Indicateurs de résultats et d'évaluation	Entités responsables	Coûts prévisionnels en XAF	Coûts prévisionnels en XAF	Coûts prévisionnels en XAF
					2021	2022	2021-2022
OS1: Améliorer la Gouvernance du Groupe Multi-partite	A1.1-Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE;	<u>Contraintes ou risques</u> : Courts délais de convocation des sessions <u>Pistes de solutions</u> : Veiller à la stricte application des textes organiques	-(1) session par trimestre (8 sessions au total). - Compte rendus, Listes de présences, Relevés des conclusions de sessions, Note de frais.	Comité National ITIE	65 000 000	65 000 000	130 000 000
	A1.2-Tenue régulière des travaux des commissions du GMP;	<u>Contraintes ou risques</u> : Courts délais de convocation des réunions ; <u>Pistes de solutions</u> : Veiller à la stricte application des textes organiques	(1)réunion par trimestre (8) - Compte rendus, Listes de présences, Relevés des conclusions de sessions, Note de frais.	Comité National ITIE	30.000.000	30.000.000	60.000.000

<p>A1.3-Finaliser le processus de gouvernance du Secrétariat Permanent</p>	<p><u>Contraintes ou risques</u> : Absence de textes de procédure. <u>Pistes de solutions</u> : Veiller à l'élaboration de tous les textes de fonctionnement.</p>	<p>Les textes de fonctionnement sont finalisés et disponibles.</p>	<p>Secrétariat Permanent ITIE</p>	<p>PM</p>	<p>PM</p>	<p>PM</p>
<p>A1.4-Renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE</p>	<p><u>Contraintes ou risques</u> : Manque de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Plaidoyer pour le financement.</p>	<p>- nombre de séminaires, formations et ateliers. - Liste de personnes formées -- Attestations de formation -- matériel acquis.</p>	<p>Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE</p>	<p>50.000.000</p>	<p>50.000.000</p>	<p>100.000.000</p>
<p>A1.6-Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de L'ITIE</p>	<p>Développer un plaidoyer pour les impliquer d'avantage au processus de mise en œuvre de l'ITIE</p>	<p>Nombre de réunions (20) et ateliers de sensibilisation *Coordination des actions des entreprises extractives et forestières. * Sensibilisation sur les activités des points focaux. - Compte rendus - rapports, listes de présences - Relevés des conclusions de réunions -Notes de frais-</p>	<p>Comité national ITIE</p>	<p>20.000. 000</p>	<p>20 000 000</p>	<p>40 000 000</p>

			supports de communications				
S/Total objectif n°1					165.000 000	165 000 000	330 000 000
OS2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo	A2.1 Élaboration et publication du Rapport ITIE couvrant les exercices 2019-2020.	<u>Contraintes ou risques</u> : Possibles retards dans les délais d'exécution <u>Pistes de solutions</u> : Engager dans les délais l'élaboration desdits rapports (deadline).	TDRs de l'Administrateur Permanent ; Rapports disponibles avec les preuves de publication.	Comité National ITIE	165 000 000		165000.000
	A2.2- Ateliers de dissémination des rapports ITIE 2017, 2018 et 2019-2020 dans les chefs-lieux des départements.	<u>Contraintes ou risques</u> : Aléas de la crise sanitaire du Covid 19. <u>Pistes de solutions</u> : Organiser les ateliers de dissémination en respectant les mesures barrières.	Tdrs, devis et tous les supports de dissémination Disponibles.	Comité National ITIE	150 000 000	150 000 000	300.000 000
	A2.3- Atelier de vulgarisation du protocole de la Société Civile avec l'Administration publique.		Tdrs - liste de présences-compte-rendu, rapport et budget,	Comité National ITIE		10.000.000	10.000.000
	A2.4- Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les		tdrs - liste de présences compte-rendu,	Comité National ITIE	30 000.000		30.000.000

chefs-lieux dans les départements.		rapport et budget,				
A2.5-Atelier de réflexion sur l'espace civique.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de rassembler les experts. Absence de financement <u>Pistes de solutions</u> : Plaidoyer de financement. Encourager la SC et les organes de l'Etat en vue d'élaborer un projet de loi.	Nombre de réunions Liste de présences Rapports PV Notes de frais	Comité National ITIE	10.000.000	10.000.000	20.000.000
A2.6-Atelier de formation du GMP et des points focaux sur la nouvelle procédure de validation.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Recherche de financement.	tdrs - liste de présences-compte rendus, rapport et budget.	Comité National ITIE		10.000.000	10.000.000
A2.7- Etude et Suivi de la mise en œuvre de l'exigence 1.5 relative à la Propriété Réel.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de mise en œuvre du calendrier du consultant <u>Pistes de solutions</u> : Engager dans les délais l'élaboration desdits travaux (deadline)	-collecte des données de propriété effective ; - formulaire de déclaration ; - registre des Bénéficiaires effectifs ; projet de loi sur la propriété réelle.	Ministères de tutelle, Comité National, entreprises extractives et forestières, société civile.	43.000.000		43.000.000

	A2.8- Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle.		tdrs - liste de présences compte-rendu, rapport et budget,	Ministères de tutelle, Comité National, entreprises extractives et forestières, société civile.		20.000.000	20.000.000
	A2.9- Ateliers/ Séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des rapports ITIE.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Recherche de financement.	Trois(3) ateliers Tdrs - liste de présences-compte rendus, rapport et budget.	Comité National ITIE	15 000 000		15 000 000
	A2.10- Travaux de pré validation.	Toutes les parties prenantes sont informées du déroulement du processus	Rapport des travaux – liste de présences-	Comité National ITIE	PM	PM	PM
S/Total objectif n°2					413.000.000	200.000.000	613.000.000
OS3- Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises	A3.1- Atelier de vulgarisation de SYSPACE.	<u>Contraintes ou risques</u> : -Absence de financement -Non-respect du chronogramme de formation des utilisateurs ; <u>Pistes de solutions</u> : -Mobiliser les finances	- Nombre de déclarants formés ; - Déclarations en ligne ; - Rapports disponibles avec les preuves de publication	Comité National ITIE/DRN	25.000.000	25.000.000	50 000 000

Handwritten signature

		nécessaires -Respect du calendrier de formation.					
	A3.2- Création d'une synergie entre SYSPACE, SIVL et OGAS.	<u>Contraintes ou risques</u> : Défaut de disponibilité des acteurs en charge des systèmes au sein des entités. <u>Pistes de solutions</u> : Les points focaux ITIE seront mis à contribution pour lever ces défis.	Passerelles d'échanges d'informations SYSPACE avec les autres systèmes ; Données ou informations échangées.	CN/ DRN	30.000.000	30.000.000	60.000.000
	A3.3- Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière.	<u>Contraintes ou risques</u> : Absence de volonté d'engagement dans la mise en œuvre du système de modélisation financière. <u>Pistes de solutions</u> : Mise en place d'un système de modélisations financières fiable.	Compréhension et anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière réalisées ; Modèles développés et analyses disponibles.	Société civile, ST et CE pour la proposition.	PM	PM	PM
	A3.4- Activités de suivi des recommandations du rapport de modélisation financière.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Recherche de financement.	Trois ateliers Tdrs - liste de présences compte rendus, rapport et budget.	Comité national ITIE	PM	PM	PM
S/Total objectif n°3					55.000.000	55.000.000	110.000.000
OS.4- Résultats et Impact de la	A4.1- Réaliser une étude sur	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté	Tdrs de recrutement d'un				

mise en œuvre de l'ITIE	l'impact de l'ITIE (Appel d'offre, sélection du consultant, publication rapport.)	de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Recherche de financement.	consultant. Rapports disponibles avec les preuves de publication	Comité National ITIE		50.000.000	50.000.000
	A4.2- Mesurer et communiquer les résultats de l'impact.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Recherche de financement.	Réunions avec les parties prenantes/ ministère des finances/ cour de compte/ assemblée nationale sur la pertinence de retracer l'utilisation des revenus du secteur extractif ;	Comité National ITIE	5.000.000	5.000.000	10.000.000
	A4.3- Améliorer le site internet de l'ITIE du Congo.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de collecte des données et de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Sensibilisation des parties prenantes et plaidoyer pour le financement.	Site internet amélioré – rapport des travaux- liste de présence- compte rendu...	Comité National ITIE	2.500.000	2.500.000	5.000.000
	A4.4- Création et animation d'une page Facebook, Twitter.	<u>Contraintes ou risques</u> : Absence de personnes compétentes Difficulté de financem-	Page Facebook, Twitter. Créée Supports de Traçabilité des	Comité National ITIE	PM	PM	PM

		ent. <u>Pistes de solutions</u> : Formation de la personne en charge Recherche de financement.	travaux effectués.				
	A4.5- Publication d'un bulletin d'information sur l'ITIE.	<u>Contraintes ou risques</u> : Difficulté de financement. <u>Pistes de solutions</u> : Recherche de financement.	Édition et publication du Bulletin d'information/quarter(4) par an.	Comité National ITIE	8.000.000	8.000.000	16.000.000
S/Total objectif n°4					15.500.000	65.500.000	81.000.000
TOTAL GENERAL					648.500.000	485.500.000	1.123.000.000

PM = Pour mémoire

IV. Chronogramme d'exécution du Plan de Travail Biennal-2021-2022

Objectif Global du Plan de travail : La conformité de la République du Congo à la Norme ITIE pour la troisième validation.

Objectifs spécifiques	Activités prévues	2021				2022			
		1Trim1	1Trim2	1Trim3	1Trim4	2Trim1	2Trim2	2Trim3	2Trim4
OS1: Améliorer la Gouvernance du Groupe Multipartite	A1.1-Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE;	X	X	X	X	X	X	X	X
	A1.2-Tenue régulière des travaux des commissions du GMP;	X	X	X	X	X	X	X	X
	A1.3-								

	Finaliser le processus de gouvernance du Secrétariat Permanent ;				X				
	A1.4- Renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE			X				X	
	A1.5- Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de L'ITIE			X			X		
S/Total objectif n°1									
OS2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo	A2.1Élaboration &publication du Rapport ITIE couvrant les exercices 2019-2020.		X	X	X				
	A.2.2 Production des rapports sur les Contrats de partage de production dans le secteur				X				X

Handwritten signature

pétrolier									
A.2.3. Elaboration des textes d'applications des lois (Code des hydrocarbures, loi de transparence et loi sur la propriété réelle						X	X		
A2.4-Ateliers de dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018 dans les chefs-lieux des départements				X	X				
A2.5-Atelier de vulgarisation du protocole de la Société Civile avec l'Administration publique.					X				
A2.6- Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les chefs-lieux dans les départements			X						
A2.7-Atelier de réflexion sur l'espace civique.					X	X			
A2.8-Atelier de formation du GMP et des points					X			X	

FW

	focaux sur la nouvelle procédure de validation.								
	A2.9-Suivi de la mise en œuvre de l'exigence 1.5 relative à la Propriété Réelle.				X				
	A2.10-Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle.					X			
	A2.11-Ateliers/Séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des rapports ITIE.		X		X				
	A2.12Travaux de pré-validation.					X			
S/Total objectif n°2									
OS3-Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE	A3.1-Atelier de vulgarisation de SYSCORE.			X	X	X	X		
	A3.2-Création d'une					X	X		

Handwritten signature

dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises	synergie entre SYSCORE, SIVL et OGAS.								
	A3.3- Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière.			X	X				
	A3.4- Activités de suivi des recommandations du rapport de modélisation financière.					X			
	A3.5- Développement des systèmes d'informations sur les revenus pétroliers et miniers.					X	X	X	X
S/Total objectif n°3									
OS.4- Résultats et Impact	A4.1-Réaliser une étude sur l'impact de l'ITIE (Appel d'offre, sélection du consultant, publication rapport.)					X	X	X	

Handwritten signature

de la mise en œuvre de l'ITIE	A4.2- Mesurer et communiquer les résultats de l'impact.						X	X	X
	A4.3- Améliorer le site internet de l'ITIE du Congo.	X	X	X	X	X	X	X	X
	A4.4- Création et animation d'une page Facebook, Twitter.	X	X	X	X	X	X	X	X
	A4.5- Publication d'un bulletin d'information sur l'ITIE.	X	X	X	X	X	X	X	X
S/Total objectif n°4									
Total Général									

PM = Pour mémoire

V. Financement de l'ITIE-Congo 2021-2022

4.1. Sources de financement

Le financement de la mise en œuvre de l'ITIE pour l'année 2021 s'appuie sur trois sources principales :

- Budget de l'Etat ;
- Financement Banque mondiale à travers le PRISP ;
- Autres partenaires

Les coûts prévisionnels de cette mise en œuvre sont présentés dans le tableau ci-après, par source de financement.

4.2.1 Budget Prévisionnel par source de Financement du Plan de Travail.

Objectif Global du Plan de travail : La conformité de la République du Congo à la

Norme ITIE pour la troisième validation.

Objectifs spécifiques	Activités prévues	Source de finance			Total
		Etat	BM/PRISP autres PAD	Entreprises	
OS1: Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite	A1.1-Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE;	130 000 000			130 000 000
	A1.2-Tenue régulière des travaux des commissions du GMP;	60.000.000			60.000.000
	A1.3- Finaliser le processus de gouvernance du Secrétariat Permanent ;	PM			
	A1.4- Renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE	100.000.000			100 000 000
	A1.5- Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de L'ITIE	40 000 000			40 000 000
S/Total objectif n°1		330 000 000			330 000 000
OS2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo	A2.1.Elaboration & publication du rapport ITIE couvrant les exercices 2019-2020.		165 000 000		165 000 000
	A2.2-Ateliers de dissémination des				

TLO

	rapports ITIE 2017 et 2018 dans les chefs-lieux des départements:		300 000 000		300 000 000
	A2.3-Atelier de vulgarisation du protocole de la Société Civile avec l'Administration publique.		10.000.000		10.000.000
	A2.4- Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les départements.		30.000.000		30.000.000
	A2.5-Atelier de réflexion sur l'espace civique.	20.000.000			20.000.000
	A2.6-Atelier de formation du GMP et des points focaux sur la nouvelle procédure de validation.	10.000.000			10.000.000
	A2.7- Etude Suivi de la mise en œuvre de l'exigence 1.5 relative à la Propriété Réelle.		43 000.000		43.000.000
	A2.8-Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle.		20.000.000		20.000.000
	A2-9-Ateliers/ Séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des rapports ITIE.	15 000.000			15. 000 000
	A2.10 Travaux de pré validation.				
	S/Total objectif n°2	45.000.000	568.000.000		613.000.000
OS3-Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes	A3.1-Atelier de vulgarisation de SYSCORE.	50 000 000			50 000 000
	A3.2-Création d'une				

gouvernementaux et d'entreprises	synergie entre SYSCORE, SIVL et OGAS.	60.000.000			60.000.000
	A3.3-Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière.	PM	PM	PM	PM
	A3.4-Activités de suivi des recommandations du rapport de modélisation financière.	PM	PM	PM	PM
S/Total objectif n°3		110.000.000			110 000 000
OS.4-Résultats et Impact de la mise en œuvre de l'ITIE	A4.1-Réaliser une étude sur l'impact de l'ITIE (Appel d'offre, sélection du consultant, publication rapport.)	50.000.000			50.000.000
	A4.2-Mesurer et communiquer les résultats de l'impact.	10.000.000			10.000.000
	A4.3-Améliorer le site internet de l'ITIE du Congo.	5.000.000			5.000.000
	A4.4-Création et animation d'une page Facebook, Twitter.	PM	PM	PM	PM
	A4.5-Publication d'un Bulletin d'information sur l'ITIE.	16 000 0000			16 000 000
S/Total objectif n°4		81.000.000			81.000.000
Total général		566.000.000	568.000.000		1.134.000.000

Handwritten signature

VI. Conclusion :

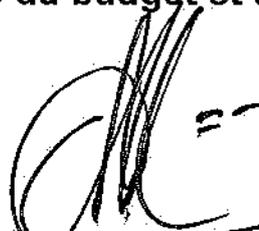
Le présent plan de travail a été élaboré dans la perspective d'une mise en œuvre efficiente de l'ITIE en se basant sur les principaux objectifs afin de satisfaire à la troisième validation de la République du Congo en 2022.

L'ensemble des informations disponibles à cet effet, témoignent de la volonté et de l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre le processus ITIE conformes aux exigences de la Norme 2019.

Malgré les crises économique et sanitaire due au Covid 19 auxquelles le processus est confronté qui ralentissent les efforts de mise en œuvre du processus ITIE, toutes les autres parties prenantes du Comité national restent engagées à poursuivre l'initiative ITIE en République du Congo.

Approuvé par le Comité National, le

**Le Président du Comité National de l'ITIE,
Ministre des finances du budget et du portefeuille,**



Rigobert Roger ANDELY